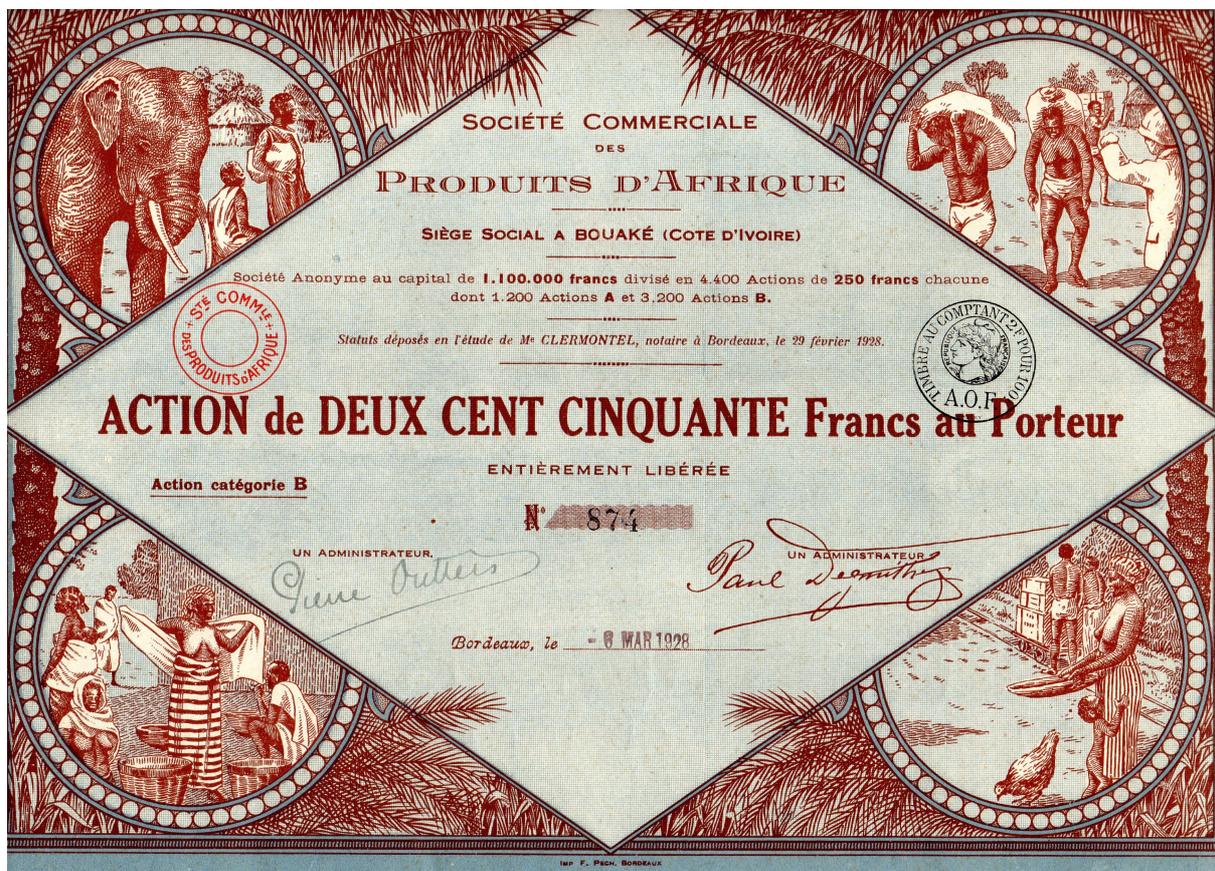


Mise en ligne : 25 août 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DES PRODUITS AFRICAINS, Bouaké

Épisode précédent :
Société commerciale des produits africains :
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/SCPA_Bouake.pdf



Coll. Jacques Bobée
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Jacques_Bobee.pdf
SOCIÉTÉ COMMERCIALE DES PRODUITS AFRICAINS
Siège social à Bouaké (Côte d'Ivoire)

Société anonyme au capital de 1.100.000 francs divisé en 4.400 actions de 250 francs chacune
dont 1.200 actions A et 3 200 actions B

Statuts déposés en l'étude de M^e CLERMONTTEL, notaire à Bordeaux, le 29 février 1928.

ACTION de DEUX CENT CINQUANTE FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée

Action catégorie B
Un administrateur (à gauche) : Pierre Outters
Un administrateur (à droite) : Paul Deguilhem
Bordeaux, le 8 mars 1928
Imprimerie nouvelle F. Pech, Bordeaux

Société commerciale des produits d'Afrique
(*La Rumeur*, 20 février 1928)

Société en formation sous les auspices de MM. Charles Bordes et Paul Deguilhem, de Bordeaux.

Le siège social est fixé à Bouaké (Côte d'ivoire).

Le capital est fixé à 1.100.000 francs en 4.400 actions de 250 francs dont 1.200 actions A et 3.200 actions B. Il est créé en outre, 1.100 parts dont 940 au profit des fondateurs. La notice ne précise pas la distinction entre les actions A et B. Aucun bilan de la société n'a été dressé.

M. Charles Bordes et Paul Deguilhem avaient formé précédemment une Société commerciale des produits africains dont le siège était également à Bouaké et sur le sort de laquelle nous n'avons aucune précision.

Société dans l'endemain.
